

Le lundi 28 septembre 2015

Lettre remise aux ministres et à la presse.

Visite du PRD de St Germain en Laye par Michel Sapin et Christian. Eckert

Messieurs le Ministre et le Secrétaire Général

En avant propos à notre déclaration liminaire, nous voulons revenir sur les mots du Ministre de l'économie sur le statut des fonctionnaires. Si le Président de la République a déclaré que ce dernier n'avait pas été adroit sur le sujet, il n'en demeure pas moins que c'est à nouveau une façon de stigmatiser les fonctionnaires que nous sommes. Plus largement, c'est mépriser le fait que les missions assurées par l'État (nous en savons quelque chose à la DGFIP), sont permanentes et qu'elles doivent être assurées sur la base des principes d'accessibilité, de neutralité et de continuité. Le « modèle social » de demain doit-il être fondé sur l'insécurité sociale (voire la précarité) généralisée ? De la même manière, le lancement d'une étude sur le temps de travail dans la fonction publique a de quoi alerter dans le contexte actuel : faudra-t-il travailler plus pour gagner moins ?



Quelques mots sur les ministères économiques et financiers avant d'aborder la DGFIP proprement dite.

Nos ministères sont affaiblis. Les arbitrages perdus, souvent au bénéfice du ministère de l'intérieur, le démontrent aisément. En la matière, l'exemplarité de Bercy est intenable et, pour tout dire, insupportable. Le constat est imparable : les suppressions d'emplois, la baisse du budget de fonctionnement et l'insuffisante reconnaissance des agents (via

les régimes indemnitaires et les promotions internes) se traduisent par une perte de sens et mettent les conditions de travail et l'exercice des missions en danger.

Imparable disions-nous car cette évolution ne tient aucunement compte de celle des missions. C'est particulièrement vrai à la DGFIP : le nombre de contribuables reçus à l'accueil n'a cessé d'augmenter, la fraude fiscale a atteint un niveau inquiétant, les collectivités territoriales ont plus que jamais besoin d'un service public financier de qualité et de proximité... Or, quoiqu'en dise les pouvoirs publics, la dématérialisation ne règle pas tout : elle ne se traduit pas par une baisse du volume d'accueil par exemple.

Au surplus, à l'heure où le consentement à l'impôt est affaibli, la baisse des moyens humains et budgétaires de la DGFIP, qui se traduit par un allongement des files d'attente, une évolution de la fraude fiscale et un éloignement du service public, participe de la défiance envers l'impôt et, plus largement, l'État.

Pour les agents, cette évolution nourrit le mal-être au travail : rarement, voire jamais, il n'a été à ce point important au sein des agents. Les restructurations, imposées pour un grand nombre d'entre elles dans l'urgence, alimentent la dégradation des conditions du service public et des conditions de travail. Les agents ne sont pas entendus, leurs représentants de moins en moins : les exemples de CHSCT ignorés voire court-circuités se multiplient sur le territoire.

Et ce ne sont pas les projets de la Direction générale et du gouvernement qui ont de quoi rassurer, bien au contraire : il en va ainsi des chantiers ouverts par la DG sur les règles de gestion, de l'absence de mesure, même symbolique, en matière de régime indemnitaire (rappelons que nous demandons que le budget alloué à la prime d'intéressement collectif soit intégré dans le régime indemnitaire des agents A, B et C) ou encore de l'annonce de l'instauration de la retenue à la source.

Aujourd'hui vous venez visiter une vitrine, le pôle de régularisation déconcentré (PRD), oui les agents de notre direction sont fiers de participer à cette mission, comme ils sont fiers aussi de travailler au CSB un autre service que tous les départements ne possèdent pas.



Cependant sur le département des Yvelines malgré l'accueil de nouveaux services avec quelques emplois redéployés, c'est 26 suppressions d'emplois en 2015 qui viennent s'ajouter à celles des dernières années, soit près de 200 en 5 ans, environ 10 % des effectifs. Et vous venez d'en annoncer d'autres.

Les suppressions d'emplois se traduisent quoi qu'en disent les discours par un accroissement de la charge de travail. Concrètement ils provoquent, pour pallier aux diminutions d'effectifs des restructurations à marche forcée, ainsi dans les Yvelines, on nous annonce deux fermetures de trésoreries de proximité au 1er janvier 2016 et la fusion de deux services des impôts des entreprises, mais là on ne vous voit pas.

Les délais de mise en place des modifications sont courts et ne permettent pas, tout en réalisant par ailleurs l'ensemble des missions, de concrétiser ces changements dans des conditions satisfaisantes et d'assurer un dialogue social de qualité, ainsi aujourd'hui la direction n'est pas en mesure de présenter des projets aboutis dans nos instances, CHSCT et CTL, et des questions sont encore balbutiantes pour ces projets, tandis que des organisations de travail proposées en concertation avec les agents impactés sont déjà remises en cause.

Une gestion à budget tendu provoque également une dégradation matérielle de l'environnement de travail. Et ce n'est pas quelques gros chantiers comme celui en cours à la direction qui pallieront à l'ensemble des réparations nécessaires et attendues par les collègues.



Les changements de méthodes de travail imposées à un rythme élevé fragilisent d'une part les agents qui doivent sans cesse acquérir de nouvelles connaissances et intégrer de nouveaux process, et portent atteinte de fait au service rendu à l'utilisateur.

Les agents vivent mal ces situations d'autant plus qu'ils sont fortement sollicités dans un contexte économique difficile (par exemple pour la campagne d'impôt sur le revenu l'accueil c'est 162 987 réceptions en 2014).

Nous constatons une dégradation des conditions de vie au travail, et des conflits apparaissent maintenant au sein des équipes. Dans son dernier rapport le médecin coordinateur de notre CHSCT, médecin des Hauts de Seine, indique 44 cas de psychopathologie dont 24 cas de souffrance au travail. Et encore ce médecin n'a pas tout vu puisqu'elle n'assure exclusivement que les urgences, notre département n'ayant plus de médecins de prévention depuis plusieurs années. Nous ne bénéficions plus sur ce département des visites médicales quinquennales obligatoires.

Il est urgent de remédier enfin à cette déficience.

Nous sommes loin de la volonté affichée par le ministère de lutter contre les risques psycho-sociaux alors même que les obligations légales de l'État employeur ne sont pas remplies.

Et dans un contexte où le resserrement des équipes conduit à gérer l'urgence et remplir la statistique coûte que coûte pour sauver les apparences, nous sommes loin d'une volonté affichée de lutte contre la fraude fiscale.

La Direction Départementale des Finances Publiques des Yvelines, c'est comme dans tous les lieux chics qui exposent leurs richesses, le tapis rouge devant et la décrépitude dans l'escalier de service.

Les agents attendent des signes concrets. Les déclarations ne suffisent pas, il faut passer aux actes.

Pour Solidaires Finances Publiques, il y a urgence à :

- engager une démarche rapide et concrète visant à améliorer les conditions de vie au travail des agents et d'exercice des missions qu'ils assurent au quotidien.
- assurer sans faille le devoir de protection des agents.
- en finir avec la précipitation dans les restructurations et expérimentations de toutes sortes et faire œuvre de véritable transparence vis-à-vis des agents et de leurs représentants dans leurs projets.
- respecter les instances et les compétences qui leur sont dévolues: il en va ainsi du CHSCT.
- montrer dans les décisions de nos responsables, leur attachement à un service public de qualité, efficace, assurant une présence sur le territoire et respectueux des droits des agents.
- donner enfin à la DGFIP et à ses agents la reconnaissance et les moyens aux quels ils ont droit au vu de l'exercice de leurs missions.

TOUS EN GRÈVE LE 8 OCTOBRE 2015

Constatant l'accélération des réformes (réformes territoriales, stratégiques, retenue à la source) porteuses d'une profonde remise en cause de la place, du rôle et de l'implantation des services publics, dont ceux de la DGFIP.

Considérant leurs conséquences désastreuses pour le devenir des personnels, de leurs missions et de leurs conditions de vie et de travail.

Face aux attaques portées contre le pouvoir d'achat, les carrières et les statuts des agents publics, singulièrement ceux de la DGFIP.

**SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES 78 appelle
l'ensemble des agents à la grève le 8 octobre 2015**

Il y a urgence à agir à la DGFIP alors que les charges de travail ne cessent d'augmenter, que les conditions de vie au travail se détériorent de plus en plus, que le pouvoir d'achat continue de se dégrader, que le service public est en danger et que les besoins n'ont jamais été aussi importants.

SAUVONS NOS MISSIONS,

NOTRE OUTIL DE TRAVAIL ET NOS EMPLOIS

GRÈVE LE 8 OCTOBRE 2015